

UNE FAMILLE AIMÉE DE SAINTE ANNE

St-Albert, (Alta), N. W. T.

M. le Directeur des Annales,

Je serais la plus ingrate des femmes si je ne rendais pas à la Bonne sainte Anne la reconnaissance due à la protection toute puissante qu'elle n'a cessé de montrer à ma famille. Voici deux faits entr'autres qui l'attestent :

A l'automne de 1895, le feu des prairies continuant ses ravages allait envahir nos dépendances. J'étais seule à la maison avec un jeune enfant, et le fléau dévastateur, précédé de milliers d'étincelles, s'avavançait en roulant sur l'herbe, les buissons et les bois ses gerbes impitoyables. Affolée par la terreur, je ne savais ou diriger mes pas, lorsque la Bonne sainte Anne me vint subitement à la pensée ; je pris son image, et me précipitant au dehors, je la plaçai sur les piquets de clôture, en lui promettant de faire connaître cette grande grâce si le feu préservait nos bâtisses. Je fus exaucée d'une manière inespérée ; sur le point d'arriver à la clôture, le terrible élément s'arrêta dans sa course, prit une autre direction, et me laissant, frappée d'étonnement et d'admiration, pour aller porter ses ravages ailleurs. Je tombai à genoux, et rendis grâces au ciel. Malheureusement, je négligeai de publier un si grand bienfait, tant est grand le mal des ingrats ! Il me fallait une autre épreuve et une grâce non moins grande pour me porter à cet acte de reconnaissance.

Au mois de mai dernier, mon fils Arthur, âgé de 13 ans, était dans un champ monté sur un énorme rouleau, en train de niveler la terre. Tout à coup, ses chevaux prirent peur et s'élancèrent d'un bond en avant. L'enfant précipité de son siège, tomba. Les pieds se prirent entre le cadre du rouleau, et son corps lancé en arrière, il fut, sous mes yeux, traîné à quelque distance. Qu'on juge de la terrible position dans laquelle il était placé. Quand il fut possible de